

22 novembre 2013 – n° 13
130092

PERSONNEL TERRITORIAL – TABLEAU DES EFFECTIFS

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus particulièrement son article 34 relatif aux emplois,

Considérant que différentes modifications du tableau des effectifs s'avèrent nécessaires à des titres divers suivant l'évolution des missions ou réussites aux concours de la fonction publique,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE :

◇ La création de :

- 2 postes d'assistant d'enseignement artistique
- 1 poste d'attaché territorial

et dans le cadre du transfert de personnel auprès de la société Aquadié pour le site Aqua Nova America :

◇ La suppression, à compter du 1^{er} janvier 2014, de :

- 5 postes d'Educateur des APS

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



[Signature]
Christian PIERRET

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 22 novembre 2013

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 30

Procurations..... 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU (procuration à P.Enkaoua à partir du point n° 04a), Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à Christian PIERRET
Bineta ABDOULAYE	à Madeleine FEVE-CHOBOUT
Patrick BERNARD	à Pierre LEROY
Jean-Louis BOURDON	à Ramata BA
Francine WALTER	à Catherine SAINT-DIZIER

Monsieur Etienne HUMBERT est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
